



Comité d'entreprise de l'ADEME

Réunion extraordinaire du 10 mai 2016

MOTION PORTANT SUR LA REORGANISATION DES DR FUSIONNEES SUITE A LA REFORME TERRITORIALE

A l'occasion de la consultation sur la réorganisation des directions régionales fusionnées, le comité d'entreprise constate que la contrainte imposée par les effectifs de référence 2016-2017 a un impact immédiat sur l'organisation proposée.

Le comité d'entreprise renouvelle sa demande d'arrêt de la réduction des effectifs.

Il demande l'attribution de moyens humains supplémentaires (CDD, CDI, ...) *a minima* jusqu'au rendu de l'évaluation prévue pour cette réorganisation.

Vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

La secrétaire du Comité d'Entreprise,

Catherine GUIMARD